

Notice descriptive du véhicule TRACTA Type GREGOIRE-SPORT

Genre : Voiture particulière

Poids autorisé en charge : 1.500 kg

CONSTRUCTEUR → SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES TRACTA

102, Rue de Colombes ASNIÈRES (Seine)

I - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE.

2 essieux.

4 roues indépendantes.

2 roues motrices à l'avant.

Châssis constitué par une carcasse interne en métal coulé, comprenant un auvent, deux longerons avant, deux longerons arrière, un support avant et deux traverses tubulaires en acier.

Moteur à l'avant, dans l'axe longitudinal du véhicule.

Cabriolet ou coupé tôle.

II - DIMENSIONS ET POIDS.

Empattement extrême 2,400 m
Voie de l'essieu avant 1,445 m
Voie de l'essieu arrière 1,320 m

Dimensions hors tout :

Largeur 1,850 m - Porte-à-faux AV .. 1,060 m
Longueur 4,60 m - Porte-à-faux AR .. 1,140 m
Hauteur libre au-dessus du sol en charge (avec pneus 185 × 400) 0,150 m

Poids du véhicule en ordre de marche :

AV. : 775 kg AR. : 430 kg TOTAL : 1.205 kg

Poids total maximum autorisé en charge :

AV. : 875 kg AR. : 625 kg TOTAL : 1.500 kg

III - MOTEUR.

Moteur à explosion à 4 temps.

4 cylindres (double flat twin).

Soupapes en tête à culbuteurs, commande par chaîne.

Alésage 90 mm, course 86 mm, cylindrée 2.188 litres.

Taux de compression : 7.

Puissance administrative : 13 Ch.

Carburant normalement utilisé : essence.

Réservoir de 60 litres, placé à l'arrière, fixé par sangles.

Compresseur : type Constantin, commande par courroie, surpression 0 hpz 400.

Régime de rotation du moteur :

Maximum 4 500 tr/mn
De couple maximum 2 500 tr/mn
De puissance maximum 4 200 tr/mn

Echappement avec silencieux et chicanes (longueur : 0,685 m - Largeur 0,135 m) placé longitudinalement à l'arrière droite. Efficacité : bruit mesuré à 10 mètres inférieur à 90 phones.

Alimentation par carburateur horizontal et pompe électrique.

Allumage par distributeur et bougies; avance automatique centrifuge et correcteur à main.

Alimentation électrique 12 V - 1 batterie d'accumulateurs 12 V - 60/75 Ah.

Graissage sous pression par pompe à engrenages.

Refroidissement par eau, radiateur placé à l'avant du moteur.

Capacité du système de refroidissement : 13 litres.

IV - TRANSMISSION DU MOUVEMENT.

Embrayage type monodisque à sec.

Boîte de vitesses mécanique à engrenages type TRACTA, à 4 vitesses et marche AR, deuxième et troisième synchronisées, commande mécanique à main par leviers sous le volant. L'arbre secondaire de la boîte de vitesses porte un

pignon conique qui attaque une couronne solidaire du boîtier de différentiel.

Transmission du mouvement aux roues avant par double cardan à articulations métalliques.

Démultiplication de la transmission :

Combinaison de vitesses	Rapport de la boîte	Couple mécanique (11x32)	Démultiplication totale
1 ^{re}	4,85/1	2,91	11,8/1
2 ^e	3,89/1	2,91	5,5/1
3 ^e	3,457/1	2,91	4,25/1
4 ^e	3,106/1	2,91	3,22/1
Marche AR	3,61/1	2,91	10,5/1

Les pneumatiques utilisés sont des 185 × 400 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 2,070 m) au régime du moteur de 1.000 tours minute la vitesse atteinte est de :

Combinaison de vitesses	Vitesse en km/heure
1 ^{re}	10 environ
2 ^e	23 —
3 ^e	29 —
4 ^e	39 —
Marche AR	12 —

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 177 km/h environ.

Poussée et transmission des réactions de freinage par double bras transversaux articulés sur caoutchouc.

1 indicateur de vitesse.

1 compte-tours.

V - SUSPENSION.

A 4 roues indépendantes, à l'avant par 2 ressorts hélicoïdaux travaillant en traction, accrochés d'un côté sur le support avant et de l'autre sur le bras supérieur. A l'arrière par 2 ressorts hélicoïdaux travaillant en traction, accrochés d'une part au longeron arrière et d'autre part sur les bras de levier portant les roues.

Flexibilité des ressorts :

AV. 7,7 % — AR. 6,12 %.

Stabilisateur avant : ressort à boudin entre les bras de roue; arrière : barre de torsion.

Amortisseurs : hydrauliques à levier : 2 AV. et 2 AR.

VI - DIRECTION.

A crémaillère, transmissions aux roues par biellettes et articulations à rotules.

Démultiplication : 15,8/1.

Diamètre de braquage à l'axe du pneumatique : 10,20 m, toutes saillies comprises : 11,20 m.

VII - FREINAGE.

Le véhicule est équipé de deux dispositifs de freinage indépendants.

1^o Un dispositif principal commandé par pédale agissant sur toutes les roues (transmission hydraulique). L'effort de freinage est amplifié par un servo-frein CLAYTON-DEWANDRE.

2^o Un frein de secours à main commandé par levier et

agissant sur les roues avant (transmission mécanique).

Freins à tambours. L'énergie calorifique développée par le frottement est dissipée par les tambours.

Diamètre des tambours AV. et AR. 305 mm
Largeur des garnitures 45 mm
Angle de contact des segments : roues AV. 85 et 98°
roues AR. 85 et 98°

Le dispositif de freinage est à commande hydraulique. La pédale agit sur un maître-cylindre dont l'effet est transmis hydrauliquement aux cylindres de roues.

Caractéristiques du système hydraulique :

Section du maître-cylindre 5 cm²
Section des cylindres de roues AV. 7,94 cm²
Section des cylindres de roues AR. 2,8 cm²
Surface active de freinage par essieu (AV. ou AR.) 8,6 dm²

L'effort exercé sur la pédale est transmis aux segments multiplié par 9,3 pour les segments AV. et 3,25 pour les segments AR.

Le réservoir de liquide, du système hydraulique, facilement visible et contrôlable est placé sous le capot à gauche.

L'effort exercé sur le levier de frein à main est transmis aux roues AV. dans le rapport de 1 à 30.

Décélération maximum observée au décéléromètre à colonne liquide au cours des essais de réception, véhicule en charge. Frein au pied : 8 m/sec. 2 - Frein à main 3 m/sec. 2.

VIII - CARROSSERIE.

Carrosserie en partie tôle d'acier emboutie, partie tôle d'aluminium emboutie et soudée.

Dimensions :

Longueur extérieure (avec pare-chocs) 4,60 m
Largeur extérieure 1,850 m
Hauteur extrême 1,35 m

Longueur intérieure du tablier au dossier 1,35 m
Largeur intérieure AV. (aux coudes) 1,50 m
Hauteur intérieure AV. 1,060 m
2 portes munies de glaces descendantes.
Charnières des portes placées à l'avant.
Serrures avec poignées extérieures et contre-poignées intérieures.
Un coffre arrière avec couvercle articulé à l'arrière.
Un pare-brise monopièce en verre de sécurité d'un type agréé.

IX - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION.

Feux de route : 2 à l'avant.
Feux de croisement : 2 dans les projecteurs de route, à réglage par vis, d'un type agréé.
Feux de position : 2 dans les ailes.
Feux rouges AR. : 2 (1 à droite, 1 à gauche).
Signal de freinage : 2 à l'AR avec les feux rouges AR.
Indicateur de changement de direction : 1 feu clignotant de chaque côté à l'AV., et un feu clignotant de chaque côté à l'AR.
Dispositifs réfléchissants : 2 avec les feux rouges AR. d'un type agréé.
Emplacement des dispositifs d'éclairage et de signalisation dans les limites réglementaires.

X - DIVERS.

Un avertisseur de route et un avertisseur urbain d'un type agréé.
Plaques et inscriptions réglementaires :
Châssis. — Plaque sur l'auvent sous capot à droite. Numéro de série à côté de la plaque.
Carrosserie. — Plaque sur l'auvent sous capot à droite.
Moteur. — Marquage à froid sur le carter moteur à droite. Le numérotage dans la série commence au numéro 2.000

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du Constructeur, le 6 mai 1957, que le véhicule n° 2.000 à moteur n° 2.000 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série TRACTA type « Grégoire-Sport » satisfait aux dispositions des articles 54 à 62, 69 à 97 du Décret du 10 juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la route) et des arrêtés ministériels pris en application.

VU et APPROUVE
Enregistré sous le n° AA. 169-57
A Paris, le 16 mai 1957
L'Ingénieur en Chef des Mines,
Signé : HELIOT

VU
A Paris, le 16 mai 1957
L'Ingénieur des Mines,
Signé : PERTUS

A Paris, le 16 mai 1957
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines),
Signé : FLAGEOLET

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés, SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES TRACTA, 102, rue de Colombes, Asnières (Seine), Constructeur, certifions :

a) Que le véhicule :

- 1° Genre : Voiture particulière.
- 2° Marque : TRACTA.
- 3° Type : GREGOIRE-SPORT.
- 4° N° dans la série du type : **2001**
- 5° Source d'énergie : Essence.
- 5° bis Cylindrée (en cm³) : 2,188 litres.
(2 ou 4 temps) : 4 temps.
- 6° Puissance administrative : 13 CV.

NOTA. — Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 à 62, 69 à 81 du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.

- 7° Carrosserie : Cabriolet — Coupé.
- 8° Nombre de places assises (y compris conducteur) : 3.
- 9° Charge utile : 295 kg.
- 10° Poids à vide : 1.205 kg.
- 11° Poids total autorisé en charge : 1.500 kg.

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos Usines le 6 Juin 1958
pour être livré à : EDITIONS DU GLOBE
8 Rue Haut Mar. Paris 2^e

Fait à Amiens, le 5 Juin 1958

SOCIÉTÉ des AUTOMOBILES TRACTA
102, RUE DE COLOMBES, 102
ASNIÈRES (SEINE)

[Signature]